

Bretagne se propose d'affecter bien au delà de 250 millions de dollars à la construction de vaisseaux de ligne et de croiseurs, à la formation de corps d'infanterie et de chars d'assaut, et le reste, ainsi qu'à une forte augmentation des effectifs de la marine, alors il doit sauter aux yeux de tout le monde que la Grande-Bretagne tente un effort encore plus grand afin d'éviter la guerre ou croit à l'imminence d'une crise. Je ne crois pas me tromper beaucoup en disant qu'il fut un moment où la provocation ou l'encouragement à la guerre passait pour une action héroïque, mais aujourd'hui, pour ce qui est de la Grande-Bretagne et du Canada du moins, c'est le contraire qui est vrai. A mon avis, l'un des traits les plus caractéristiques de la métropole remarquables au cours de ces dernières années, furent ses efforts déterminés, désespérés et de plus en plus grands pour éviter la guerre. L'on peut dire en vérité qu'elle fut la dernière grande nation à réarmer.

Que l'on me comprenne bien: je suis nettement opposé à la guerre et je considère qu'il est de mon devoir de tout faire en mon pouvoir pour l'éviter. De plus, je suis inaltérablement opposé à toute augmentation d'impôts, lorsqu'en toute sagesse et avec avantage il est possible de l'éviter. Si je croyais que les crédits à voter avaient pour objet l'envoi de nos hommes, de nos jeunes gens et de nos ressources outre-mer, ou en dehors du Canada, je voterais contre ces crédits. Mais le premier ministre (M. Mackenzie King), le ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie) et le ministre de la Justice (M. Lapointe) ont tous trois formellement répété à plusieurs reprises que pas un seul dollar de ces crédits ne sera affecté à la défense autrement que dans notre propre pays et pour la sécurité de nos foyers, de nos familles, de nos villes, de nos industries, de nos routes de commerce, de nos canaux, de nos ports et de nos côtes et de notre dignité, et pour la protection de cet immense territoire dont la richesse du sol et du sous-sol fait l'envie de toutes les nations guerrières du monde entier.

De plus, chacun sait au Canada que c'est la politique écrite ou tacite du gouvernement de ne pas envoyer un seul soldat servir sous les drapeaux en dehors du Canada, sans obtenir au préalable l'approbation du parlement. Et en plus, la population a confiance que ces engagements seront tenus—c'est-à-dire, si le temps disponible le permet. Si je fais cette dernière remarque, c'est qu'il ne faut pas oublier que des escadrilles d'avions de bombardement pourraient quitter l'Europe ce soir à l'heure où nous sommes et venir faire sauter en mille pièces les édifices du parlement

à la même heure demain soir. Existe-t-il quelqu'un dans cette enceinte ou ailleurs qui croit que nous serons à l'abri de tout danger d'attaque du simple fait que nous n'aurons rien fait pour nous protéger? Si cela était vrai, pourquoi n'appliquerions-nous ce principe par tout le pays en ce qui concerne la police de nos municipalités? Pourquoi employons-nous des agents de police partout dans ces édifices et sur les propriétés du gouvernement à Ottawa et ailleurs? Nous agissons ainsi en prévision d'insidieuses tentatives possibles de la part de personnes mal disposées. L'instinct de conservation est la première loi de la nature.

Pour ces raisons et bien d'autres que je pourrais apporter, si je ne tenais pas beaucoup à sauver du temps, je me propose de voter contre l'amendement, qui, après tout, n'est guère plus qu'une motion de défiance. Il comporte une condamnation du gouvernement en raison de l'insuffisance de son programme de bien-être social. Je ne puis concevoir le motif qui a poussé les honorables députés de Vancouver-Nord (M. MacNeil) et de Rosetown-Biggan (M. Coldwell) à proposer cet amendement dans sa forme actuelle et à provoquer un long débat qui coûte des dizaines de mille dollars aux contribuables du Canada.

Le hansom de mardi le 16 février, à la page 983, indique que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth) a dit, en parlant de l'amendement:

Il est bien rédigé; je suis satisfait de sa rédaction.

C'est mon opinion bien réfléchie que l'amendement a été rédigé sous cette forme scientifique afin de rendre impossible aux libéraux et aux conservateurs à la Chambre de l'appuyer, de sorte que lorsque les honorables députés de la Fédération du commonwealth coopératif auront l'occasion d'aborder le sujet sur les tribunes publiques ils puissent reprendre leurs vieilles rengaines à l'effet que ni l'un ni l'autre des vieux partis n'ont à cœur les intérêts du peuple.

Quelle que puisse être l'opinion du peuple canadien, qu'il pense que ces crédits sont trop élevés ou trop faibles, je suis sûr que tout le monde est opposé à ce débat coûteux et futile. Cela est d'autant plus vrai qu'il est manifeste pour tous que la motion ne va obtenir que l'appui d'une poignée d'honorables membres de cette Chambre.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, il m'est arrivé maintes fois dans ma vie de constater que la chose qu'il était de mon devoir de faire n'était pas celle que j'aimais à faire. C'est encore ce senti-